

d'autres parties de la rivière ont été balayées par l'inondation, changeant ainsi le mode de fabrication et de flottage du bois. L'enlèvement du barrage dans une saison convenable, disons vers le milieu d'octobre, loin de rendre le voisinage insalubre, placerait cette localité dans des conditions hygiéniques plus favorables. En ce qui regarde la quantité de terre submergée, le Dr. Boulter qui possède des renseignements plus complets, l'évalue à 20,000 ou 25,000 acres, dont la vente couvrirait non seulement tous les dommages, mais laisserait un surplus pour réparer convenablement les autres travaux. Il a été fait nombre d'applications pour l'achat des terres lorsque le barrage aura été enlevé. Ces terres sont aussi bonnes qu'aucunes autres dans Northumberland-Est. Je regrette de ne posséder aucuns des terrains affectés par ce barrage. Tous les terrains submergés appartiennent actuellement à la couronne; les trois quarts de ces terrains n'ont jamais été vendus par elle, et elle a racheté le reste. Je n'en sais rien moi-même, mais chacun répète qu'ils appartiennent à la couronne. Cet état, No. 35, ne donne pas un quart des terres de la couronne qui sont submergées. Ces terres seraient excellentes comme pâturages ou comme terres arables. Je ne puis dire à quel emploi étaient destinées les trois mille piastres insérées dans le budget, n'étant pas dans la Chambre lorsque les explications furent données.

Le barrage aux chûtes Heeley est en très mauvaise condition, mais je ne conseilerais pas sa démolition, à moins qu'il n'en soit construit un nouveau au pont Trent aux *Narrows*, afin de conserver la navigation jusqu'à Hastings, objet que remplit le barrage actuel. Le transfert de ce barrage aux *Narrows* permettrait le dessèchement de 6,000 ou 7,000 acres de terrains qui pourraient être vendus à raison de \$10 à \$15 l'acre, tandis que les terres aux rapides Chisholm réaliseraient de \$10 à \$20 l'acre. La démolition de l'ancien barrage et la construction d'un nouveau ne coûteraient que \$500 ou \$600, et la vente des terres donnerait un bon résultat. S'il existe des battures en aval du barrage Chisholm, l'on pourrait aisément y creuser un chenal, mais les billots se font eux-mêmes un chemin dans leur descente. La rivière ne devient jamais basse, et l'eau y est toujours assez abondante. La démolition du barrage aux chûtes Heeley ne nuirait à aucun pouvoir d'eau.

J'ai essayé pendant un certain temps à amener le gouvernement d'Ontario à prendre le contrôle des travaux de canalisation de la rivière Trent, mais il s'y est toujours opposé jusqu'à ce qu'il ait obtenu la conviction qu'une large étendue de terrain pourrait par ce moyen être recouverte; alors il a assumé le contrôle de ces travaux. Les terrains ainsi recouverts suffiraient amplement à payer les réclamations pour dommages, en laissant une forte balance que l'on pourrait affecter à la réparation des ouvrages restants. La navigation de la rivière pour les fins du négoce devrait être maintenue, mais tous les ouvrages qui sont devenus inutiles devraient être démolis. Je pense qu'il en coûterait moins au gouvernement d'Ontario qu'au gouvernement fédéral pour entretenir ces travaux. La population riveraine aux environs du barrage Chisholm évalue les terres submergées aux mêmes chiffres que ceux que j'ai donnés, et je ne pense pas qu'elle soit portée à les exagérer. Je ne tiens pas à faire l'estimation des moulins situés au barrage Chisholm, mais je ne crois pas que leur valeur totale dépasse \$4,000 ou \$5,000. Je ne pense pas que le Dr. Boulter soit intéressé plus particulièrement que moi dans cette affaire, mais nous désirons que la population retire tous les bénéfices possibles du recouvrement de ces terres. Les moulins Dinwoodie ne seraient en aucune manière affectés par les barrages du gouvernement. Aucune personne n'a exprimé, que je sache, le désir de voir enlever aucun des barrages en amont de celui de Heeley. Les deux seuls barrages que l'on désire voir enlever, sont ceux de Chisholm et de Heeley. Le désir général est de mettre en meilleur état tous les autres travaux. Il n'est pas à ma connaissance que le gouvernement fédéral ou celui d'Ontario ait pris aucune mesure en vue de démolir aucuns des travaux.

Déposition de M. THOMAS D. BELCHER, I. C.

J'ai été employé comme surintendant et ingénieur des travaux de canalisation de la rivière Trent depuis 1873, et en cette qualité j'ai examiné tous ces travaux,